

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,  
attribue le label EDUFORM  
sur proposition de la commission nationale de labellisation EDUFORM du 11/12/2020

## Au GRETA De Besançon

de l'académie : Besançon  
Sis : 35 avenue de Montrapon  
25000 BESANCON

n° Siren : 192500114

n° Siret : 19250011400025

n° de Déclaration d'activité : 4235P000725

n° d'enregistrement : 11-12-20QA06

au vu de sa conformité aux exigences requises par le référentiel support du label pour les catégories d'actions suivantes:

- actions de formation (L.6313-1 1°),
- bilans de compétences (L.6313-1 2°),
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience (VAE) (L.6313-1 3°),
- actions d'apprentissage réalisées dans le cadre du contrat d'apprentissage (L.6313-1 4°).

Les validités du label et de la certification expireront  
le 14/12/2024.

Le label est attribué à la structure pour une durée de quatre ans et pour la liste des sites ci-après en application de la réglementation en vigueur <sup>(1)</sup>.

Cette attribution donne lieu également à la délivrance de la certification QUALIOPi pour les mêmes actions au vu de la réglementation en vigueur <sup>(2)</sup> et de la conformité du GRETA De Besançon avec les exigences du référentiel national qualité prévu à l'article L.6316-3 du code du travail.

La décision arrêtée le 15/12/2020 a fait l'objet d'une publication au Bulletin officiel n°49 du 24/12/2020.

Fait à Paris, le 04/07/2022

### Sites du périmètre de labellisation :

Collège René Cassin - BAUME LES DAMES  
Collège Camus - BESANCON  
Collège Diderot - BESANCON  
Collège Claude Girard - CHATILLON LE DUC  
Collège Victor Hugo - BESANCON  
Collège Lumière - BESANCON  
Collège Proudhon - BESANCON  
Collège Clairs Soleils - BESANCON

Collège Stendhal - BESANCON  
Collège Voltaire - BESANCON  
Collège Bonnemaille - CLERVAL  
Collège P. Vernier - ORNANS  
Collège Louis Pergaud - PIERREFONTAINE LES VARANS  
Collège G. Pompidou - POUILLEY LES VIGNES  
Collège Félix Gaffiot - QUINGEY  
Collège Les Villanelles - ROUGEMONT

Collège Aigremont - ROULANS  
Collège Jean-Jaurès - SAINT-VIT  
Collège Henri Fertet - SANCEY LE GRAND  
Collège Entre 2 Velles - SAONE  
Collège Edgar Faure - VALDAHON  
E.R.E.A. Simone Veil - BESANCON  
Lycée Jouffroy D'Abbans - BAUME LES DAMES  
Lycée Claude Nicolas Ledoux - BESANCON

Lycée Jules Haag - SITE LABBE - BESANCON  
Lycée Jules Haag - SITE MARCEAU - BESANCON  
Lycée Victor Hugo - BESANCON  
Lycée Louis Pasteur - BESANCON  
Lycée Louis Pergaud - BESANCON  
LP Tristan Bernard - BESANCON  
LP Condé - BESANCON  
LP Pierre Adrien Paris - BESANCON

Pour le ministre et par délégation  
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire  
et par délégation  
La cheffe du service de l'instruction publique  
et de l'action pédagogique,  
adjointe au directeur général

  
Rachel-Marie PRADELLES-DUVAL

<sup>1</sup> Réglementation du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse : Décret n° 2017-239 du 24 février 2017 relatif à la création du label qualité « EDUFORM » - Décret n° 2019-1390 du 18 décembre 2019 portant modification du label qualité « EDUFORM » prévu aux articles D. 122-9-1 et D. 122-9-2 du code de l'éducation - Décret n° 2020-1295 du 23 octobre 2020 relatif à l'adaptation temporaire des dispositions relatives au label qualité « EDUFORM » - Arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label « EDUFORM » (MÉRIE1932126A) - Arrêté du 23 octobre 2020 portant adaptation des modalités de délivrance, de surveillance et de durée du label « EDUFORM » en raison de la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 - Arrêté du 6 janvier 2021 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance pour l'attribution du label « EDUFORM ».  
<sup>2</sup> Réglementation du ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion : Décret n° 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle - Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences - Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail - Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs prévues à l'article R. 6316-3 du code du travail - Arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs.

